

FICHE D'INSCRIPTIONS MERCREDIS JANVIER À AVRIL 2019



INFORMATIONS POUR LES INSCRIPTIONS DU MERCREDI

Les inscriptions pour le centre de loisirs devront être appuyées de ce document. Il faut retourner cette feuille avant le **07/01/2019** en mairie avec le règlement correspondant.

RAPPEL :

- Dans le cas où une **annulation** surviendrait, les familles devront communiquer l'information **une semaine au préalable** auprès de l'équipe d'animation et/ou la mairie de Saint-Marc-Jaumegarde.
- Dans le cas où un enfant serait absent pour **raison de santé**, un **certificat médical** sera obligatoire pour obtenir un **avoir**.
- **Horaires : 8h à 12h (8H-9H Accueil des enfants/ 9H30-11H30 Activités, jeux ou sorties - Programme distinct pour chaque classe d'âges : 3/5 ans et 6/10 ans / 11H30-12H Départ des enfants)**

Je soussigné(e)

E-mail Téléphone.....

Responsable légal du ou des mineur(s) -

NOM PRENOM Âge Classe

NOM PRENOM Âge Classe

NOM PRENOM Âge Classe

Cochez les cases ci-dessous :

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil de loisirs 2018/2019 et m'engage à respecter l'ensemble de ses dispositions.
- J'autorise la mairie de Saint-Marc-Jaumegarde à consulter mon dossier sur le site web CAF, afin de prendre connaissance de mon quotient familial. Pour les familles ne dépendant pas du régime général (CAF et régimes assimilés) il sera demandé le dernier avis d'imposition pour permettre d'établir le quotient et ainsi définir la tarification.



TARIFS

	1/2 journée merc. sans repas
Quotient Familial < 600€	6€
Quotient Familial > 600€	7€
Enfant extérieur à la commune	9€

DATES D'INSCRIPTIONS

Janvier	Mercredi 09/01	Mercredi 16/01	Mercredi 23/01	Mercredi 30/01
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Février	Mercredi 06/02	Vacances d'hiver		Mercredi 27/02
	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>
Mars	Mercredi 06/03	Mercredi 13/03	Mercredi 20/03	Mercredi 27/03
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avril	Mercredi 03/04	Vacances de Printemps		
	<input type="checkbox"/>			

FACTURATION ET RÈGLEMENT

Montant à régler :

Enfant 1 : Nombre de mercredis X Tarif = €

Enfant 2 : Nombre de mercredis X Tarif = €

TOTAL : €

Mode de paiement :

Espèces Chèques vacances Chèque bancaire à l'ordre du trésor public Chèque CESU

DATE : SIGNATURE

CONTACT

Place de la Mairie, 13 100 Saint-Marc-Jaumegarde Tél : 06.66.72.08.78 ou 04.42.24.99.99

Mail : contact.saintmarcjaumegarde@utse.ifac.asso.fr

Site internet : <http://www.ifac.asso.fr/saint-marc-jaumegarde>

